



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Ecole du CO de Pérolles  
Bd de Pérolles 68, 1700 Fribourg

Service de l'enseignement obligatoire de langue  
française SEnOF  
Amt für französischsprachigen obligatorischen  
Unterricht SEnOF

Ecole du CO de Pérolles  
Bd de Pérolles 68  
1700 Fribourg

—  
T +41 26 424 55 88  
j.descloux@co-perolles-ch  
www.co-perolles.ch

Réf: Desc

Aux parents des élèves actuellement en 10<sup>H</sup>

*Fribourg, janvier 2018*

## Année scolaire 2018-2019

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

Alors que le premier semestre se termine le vendredi 26 janvier 2018, il y a lieu déjà pour la direction de l'école de prévoir la prochaine année scolaire. Votre enfant entrera le jeudi 23 août 2018 dans sa dernière année de scolarité obligatoire. Pour cette 11<sup>H</sup>, des cours à option sont à choix selon les types de classe.

Vous trouverez dans ce courrier les renseignements nécessaires concernant les conditions de promotion et de changement de type de classe, les cours à option ainsi que la fiche d'inscription pour la prochaine année scolaire, à rendre au titulaire de classe **au plus tard le mercredi 7 février 2018**. Il va sans dire que cette fiche d'inscription est provisoire puisque les résultats et promotions de fin d'année ne sont pas encore connus.

Une séance d'information portant sur l'orientation professionnelle, animée par Monsieur Frédéric Bovet, conseiller en orientation, et à laquelle je vous encourage de participer, aura lieu **le lundi 5 février 2017 à 19h30** à l'aula du Cycle d'orientation de Pérolles.

En restant à votre disposition pour des renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, mes salutations les meilleures.

Jacques Descloux  
Directeur

### Copie

—  
Titulaires des classes de 10<sup>H</sup>  
M. Frédéric Bovet, conseiller en orientation

### Annexes

—  
ment.

—  
Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport **DICS**  
Direktion für Erziehung, Kultur und Sport **EKSD**

## **A. Conditions de promotion**

Dans l'établissement des critères déterminant la promotion d'un élève au terme de l'année scolaire, le poids respectif des disciplines scolaires n'est pas le même ; en effet, les disciplines principales sont dotées du coefficient 2 et les autres disciplines du coefficient 1. Toutes, cependant, entrent en considération.

### **Disciplines principales**

Sont considérées comme telles les disciplines dotées d'au moins trois unités hebdomadaires.

- En classe à exigences de base (EB) et en classe générale (G), ce sont le français, l'allemand et les mathématiques.
- En classe pré-gymnasiale (PG), ce sont le français, l'allemand, les mathématiques et le latin ou les sciences.

Dans la moyenne générale, toutes ces disciplines principales sont affectées du coefficient 2.

### **Promotion de l'élève**

Afin de déterminer la promotion de l'élève, les opérations suivantes sont effectuées au terme de l'année scolaire :

Remarque : elles sont aussi effectuées à la fin du 1er semestre, mais à titre indicatif.

- moyenne de l'ensemble des disciplines principales,
- moyenne générale de toutes les disciplines (disciplines principales, disciplines générales, artistiques et sportives).

Est considéré-e comme promu-e, l'élève qui a obtenu les deux moyennes ci-dessus égales ou supérieures à la note 4 et qui n'a pas plus d'une discipline principale inférieure à la note 4. Il/elle passe alors au degré suivant de la scolarité.

Dans les autres situations, l'élève est non promu-e et ne peut effectuer un passage au degré suivant dans le même type de classe. Intervient alors un changement de type de classe. Une répétition peut être envisagée, mais à titre exceptionnel et après analyse de la situation.

## **B. Conditions de changement de type de classe**

Les passages d'un type de classe vers un autre, plus exigeant, sont possibles comme l'exprime le terme même d'orientation propre à ce degré de la scolarité. Ces changements sont possibles en principe au terme de l'année scolaire. Les règles qui les régissent sont précisées ci-contre :

	moyenne des disciplines principales	moyenne générale
Passage dans une classe du degré suivant et d'un niveau d'exigence supérieur ; ex. de 10 <sup>H</sup> G à 11 <sup>H</sup> PG ou de 10 <sup>H</sup> EB à 11 <sup>H</sup> G	5 <i>aucune note inférieure à 4.5</i>	5.2

Les moyennes indiquées ci-dessus doivent être obtenues au terme de l'année scolaire. Dans tous les cas de figure, l'avis des enseignants des disciplines principales, fondé tant sur l'engagement de l'élève que sur sa capacité à prendre en charge sa formation, est requis par la direction.

### C. Choix du cours à option (cf. fiche d'inscription et bref descriptif)

Une séance d'information concernant les différents cours à option aura lieu pour les élèves le vendredi 26 janvier 2018.

- Classe pré-gymnasiale

Les élèves actuellement en 10<sup>H</sup> PGL poursuivent en principe dans la filière latiniste et ont le choix entre le grec ou les arts visuels (AV) et le cours d'éthique et de cultures religieuses (ECR). Les élèves de 10<sup>H</sup> PGS poursuivent dans la filière scientifique et font le choix d'une option (1 période hebdomadaire sur l'ensemble de l'année ou 2 périodes hebdomadaires sur un semestre) parmi l'économie, MITIC (création multimédia) et l'italien. Il est important d'indiquer le 1<sup>er</sup> choix (avec le chiffre 1) et un choix de remplacement (avec le chiffre 2).

***Remarque importante : l'interruption de la filière latiniste au terme de la 10<sup>H</sup> PGL doit rester exceptionnelle et est soumise à une analyse plus approfondie. Si elle est acceptée, elle peut engendrer lors des premiers mois de la 11<sup>H</sup> PGS une mise à niveau en sciences et des cours de rattrapage, nécessitant une charge de travail plus importante.***

- Classe générale

Les élèves qui seront promu-e-s en 11<sup>H</sup> G à la fin de la présente année scolaire choisissent une option (2 périodes hebdomadaires sur l'ensemble de l'année) parmi l'économie, MITIC (création multimédia), l'italien et le dessin technique. Il est important d'indiquer le 1<sup>er</sup> choix (avec le chiffre 1) et un choix de remplacement (avec le chiffre 2).

- Classe à exigences de base

Les élèves qui seront promu-e-s en 11<sup>H</sup> EB à la fin de la présente année scolaire choisissent une option (2 périodes hebdomadaires sur l'ensemble de l'année) parmi l'économie, MITIC (création multimédia) et les travaux pratiques de sciences. Il est important d'indiquer le 1<sup>er</sup> choix (avec le chiffre 1) et un choix de remplacement (avec le chiffre 2).

- Classe de soutien

Les élèves intégrant cette classe sont des élèves ayant suivi la filière des classes de soutien lors des deux premières années et en principe ceux et celles qui ont échoué en fin de 10<sup>H</sup> EB. Il n'y pas de cours à option à choix dans cette classe.

***☞ Pour tout type de classe, le choix du cours à option est définitif et il ne sera pas possible de le modifier. La direction se réserve le droit, pour des raisons d'effectifs de classe, d'opter pour le choix de remplacement.***

## D. Bref descriptif des cours à option

### **Economie** (pour élèves de PGS, G et EB)

Ce cours s'adresse à des élèves qui envisagent plus tard de se tourner vers les métiers du commerce. Tout d'abord, il leur apprend à bien gérer leur argent en les amenant à établir et à respecter un budget. Ensuite, il vise à les prévenir du risque de surendettement, en leur présentant les nombreux moyens de paiements.

Ce cours traite aussi d'une partie comptable et permet donc aux élèves d'appréhender la comptabilité de situation et de gestion. Enfin, il ne laisse pas de côté l'actualité économique qui est souvent très riche en rebondissements (crise financière, hauts salaires, etc.).

### **Italien** (pour élèves de PGS et G)

Ce cours permet aux élèves d'acquérir certaines bases en italien grâce à un manuel et à des supports de cours en lien avec la culture et la langue italiennes. Il leur est utile pour communiquer et comprendre des informations basiques en italien.

### **MITIC : Médias, Images, Technologies, Information, Communication**

(pour élèves de PGS, G et EB)

Ce cours de création multimédia a pour but d'initier les élèves à la lecture et à la conception d'oeuvres photographiques et cinématographiques ainsi qu'à leur publication sur des supports divers (du papier au site internet).

Il inclut une sensibilisation aux notions de droit à l'image et de droit d'auteur ainsi qu'une réflexion sur le rôle des médias dans notre société.

### **Dessin technique** (pour élèves de G)

Ce cours est en principe destiné aux élèves qui souhaitent travailler dans le domaine de la construction (architecte, dessinateur en bâtiment, maçon, charpentier, menuisier, ferblantier, serrurier...).

Cependant, le dessin technique permet d'acquérir des compétences utiles dans de nombreux métiers telles que la précision, le soin ou la mise en page.

### **Travaux pratiques de sciences** (pour élèves de EB)

Les sciences font partie de notre quotidien. Notre société est en perpétuelle mutation en raison des nombreuses évolutions scientifiques et technologiques qui modifient nos modes de vie dans de multiples domaines tels que les transports, la médecine, l'alimentation ou encore la communication.

Ce cours a pour but de permettre aux élèves d'acquérir les compétences suivantes :

- créer et réaliser des expériences pour mieux comprendre les phénomènes scientifiques.
- développer sa créativité et sa prise d'initiatives.
- utiliser des appareils de mesure et présenter des résultats.
- développer ses habiletés techniques et ses compétences informatiques.
- acquérir des connaissances pour mieux comprendre les enjeux technologiques et ainsi pouvoir se positionner face à ces derniers (changements climatiques, vaccins, OGM).
- développer sa curiosité et son esprit critique.